

JUSTICE !

Par Eugène Degrave

Je m'étais bien promis, quand, dans une fièvre d'indignation, j'écrivis *Le Bagne*, de ne plus écrire; car je ne me sentais pas le talent nécessaire pour composer une autre œuvre. Les circonstances me forcent à écrire de nouveau. — Oh ! ne craignez rien, ami lecteur, je ne recommencerai pas, sous une autre forme, l'histoire du Bagne. Je veux simplement vous dire comment l'idée germa en moi d'écrire et comment il se fait que, de nouveau, je vous présente ma prose.

J'étais en cellule à *Saint-Joseph*. J'avais commis le grand crime d'être malade, à en mourir, de la dysenterie.

On m'appliquait cette peine de cellule, surtout terrible en ce climat tropical, indéfiniment... J'étais là, à la merci du chef de camp. Un médecin venait de me prescrire le cachot comme médicament : on allait m'appliquer ce médicament jusqu'à ce que j'en meure...

J'y restai six mois.

Six longs mois de souffrances indicibles.

D'abord, comme tous les punis de cellule, j'avais la ration deux fois tous les trois jours.

Toutes les nuits, j'étais ferré par les pieds sur une « barre de Justice » (ô ironie !) fixée sur le lit de camp.

Pendant le jour, je pouvais, libre d'entraves, me remuer dans ma cellule.

J'avais lu *Monte-Cristo*. Comme Edmond Dantès, je voulais aussi garder toute ma force. Comme lui, aussi, je m'exerçais les membres en faisant de la gymnastique aux barreaux de mon tombeau. Mais quand on est enfermé dans un réduit obscur et infect, quand le manque d'air vous étouffe, quand cette chaleur moite des cellules sous les tropiques ramollit vos muscles, appauvrit votre sang et semble dissoudre votre cerveau, les exercices que l'on s'impose ne durent pas longtemps.

Au bout de quelques minutes, une transpiration malade vous épuise ; votre tête tourne et vous vous abattez inerte sur le lit de camp ou sur le bitume.

Dormir ? Non. On ne dort pas. On est plongé dans une espèce de léthargie, qui empêche le corps de se mouvoir, mais qui laisse l'esprit vagabonder à son aise.

Je me revoyais alors, libre, marin, heureux et insouciant.

Toutes les contrées que j'avais visitées me repassaient devant les yeux. Puis, peu à peu, des paysages aux familiarités obsédantes défilaient à leur tour.

Je voyais les *Iles* comme je les avais aperçues la première fois en débarquant du *Saint-Nazaire*.

Je voyais la *corvée du Cabrouet* montant la côte et traînant une lourde charrette chargée de sable ou de briques, suant, soufflant, le regard des hommes fixant haineusement le garde-chiourme qui les conduisait, le revolver au côté, l'insulte, la menace et la moquerie à la bouche.

Je revoyais Filaine assassiné, Grison assassiné, Thomas assassiné, Petit Louis assassiné — et tant d'autres — à coups de revolver.

Je revoyais la guillotine dressée dans la cour de la prison, le bourreau rouge de sang, les gardes-chiourme blancs de peur.

Je revoyais mon frère, mourant de dyssenterie, jeté à la porte de l'hôpital, guéri (disait le médecin) et astreint aux plus rudes travaux.

Puis, me sentant enfermé dans une cellule pour un temps indéfini, tout à coup une rage indicible me faisait grincer des dents. Je me meurtrissais les poings contre les murs de ma cellule...

J'espérais qu'un garde-chiourme viendrait dans mon cachot et je riais... Je riais de ce rire convulsif qui doit secouer les damnés, quand, impuissants, ils montrent le poing au ciel !

Une idée venait de germer dans mon cerveau.

Il y avait trop longtemps que je souffrais. Il fallait que cela prît fin !

J'allais mourir. Mais non pas en imbécile, dont la mort ne sert à rien. Non. Je n'avais pas le droit de me suicider. Un garde-chiourme viendrait probablement dans ma cellule (cela arrivait parfois) et alors je le tuerais. Je m'emparerais de son revolver et, tant qu'il y aurait des balles, je tuerais. Puis, ma foi ! cela ne durerait pas longtemps : la guillotine et tout serait dit !

Voici des pas dans le couloir. La porte s'ouvre et un argousin se présente, une lettre à la main.

Une lettre ! Il faut d'abord accepter ce dernier adieu de ma famille. Mais comment se fait-il, que contrairement aux habitudes, on me donne une lettre pendant que je suis en cellule ?

Comment ? Tout simplement parce que c'était une missive de deuil. Tout simplement parce que j'allais souffrir !

Ma sœur m'écrit que son fils aîné, un enfant que j'adorais, vient de mourir en mer, à son premier voyage !

Je ne pensais plus aux argousins. Je ne faisais que pleurer, et, quand on pleure, on n'a plus de courage.

Des journées entières je restais assis sur le lit de camp dans une immobilité complète.

Je ne souffrais plus de la faim, ni du manque d'air, ni des insectes... mais mon cœur saignait et je pleurais.

Pendant plusieurs mois, je vécus ce cauchemar. Mes forces étaient revenues. J'étais guéri. Je recommençais à vivre, à penser.

Qu'allais-je devenir ? Que me réservait l'avenir ?

Obtenir justice ? je n'y comptais plus. M'évader ? c'était difficile, presque impossible, mais, enfin, le hasard pouvait me servir un jour et ce jour-là je serais libre.

Ah ! si jamais je pouvais parler, c'était une accusation formidable qui allait être portée par moi, non devant des juges qui se trompent, mais devant le peuple français tout entier.

Il était impossible que ce peuple français, si généreux, restât indifférent quand je raconterais ce que j'avais vu, ce que j'avais entendu, ce que j'avais souffert !

Mais, pourquoi attendre que je sois libre ? Pourquoi ne pas le dire tout de suite ? Ma foi, oui, risquons tout.

Je demande du papier, de l'encre, une plume.

Par extraordinaire, on me donne tout cela. J'écris fiévreusement une lettre d'une vingtaine de pages à M. le Ministre des Colonies Lebon. Il fallait user de ruse. Les gardes-chiourme lisent toutes les lettres, même celles adressées au chef de l'Etat ! Les premières pages de ma lettre furent anodines : je racontais comment j'avais été condamné. Ceci lassa la patience des Corses et la lettre passa. Ils ne se doutaient pas que dans les dernières pages je portais des accusations précises et qu'une enquête allait certainement s'ensuivre.

Je me trompais. La lettre fut renvoyée à l'administration pénitentiaire avec une note pour me prévenir que si je recommençais, je serais puni.

Si, par le plus grand des hasards, ce n'avait pas été M. Simon, le sous-directeur, qui la reçut, cette lettre équivalait pour moi à une condamnation à mort. M. Simon me fit appeler. Je portai devant lui les accusations que j'ai portées devant le public. Il me répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de changer le système actuellement en vigueur et l'affaire en resta là.

Mais je m'étais promis qu'un jour la France entière saurait ce qui se passe et j'ai tenu parole. J'ai écrit *Le Bagne*.

Vous dire quelles difficultés j'ai rencontrées serait oiseux. Impossible de trouver un éditeur. La plupart des éditeurs refusaient mon ouvrage sous prétexte que j'« attaquais le gouvernement ».

Or, je n'ai jamais eu l'idée d'attaquer, soit M. Loubet, pour qui j'ai une reconnaissance sans bornes, soit ses ministres, que je ne connais pas.

Tout ce que j'ai voulu, c'est empêcher que l'on continue à assassiner, au bagne, les malheureux, coupables ou innocents qui ont le malheur d'y être.

Je n'admets pas qu'on torture un coupable. On n'a pas le droit de pratiquer, même sur les coupables, les raffinements de cruauté inventés par messieurs les gardes-chiourme corses.

J'ai vu tant d'atrocités, tant d'horreurs, tant d'abominations, que le restant de ma vie ne sera qu'un cauchemar.

Je suis d'avis que, plutôt que d'envoyer un homme au bagne, il vaudrait bien mieux lui couper la tête, même s'il est innocent.

J'étais à Paris. Mon ouvrage était écrit. Il me fallait le placer. Impossible de trouver un éditeur. J'étais sans ressources. Je m'adressai à un journal avec une recommandation de Séverine. Pendant trois semaines le directeur se moqua absolument de moi, me faisant faire antichambre pendant des heures, alors que je l'entendais bâiller d'ennui dans son bureau ! Mais cela pose un homme, voyez-vous, quand il peut en forcer un autre à l'attendre pendant plusieurs heures consécutives.

Certes, j'avais des envies furieuses de donner un coup de pied dans sa porte, de prendre mon manuscrit et de m'en aller ; mais j'espérais que la publicité du journal ouvrirait les yeux du peuple français et que des enquêtes sérieuses seraient faites.

J'attendais d'autant plus stoïquement, qu'à chaque visite on me donnait l'espoir, presque la certitude que mon histoire serait acceptée.

Un beau jour, le secrétaire ne me reçut même pas : il y avait une dame chez lui. Il me fit remettre mon manuscrit par un valet avec la consolante réflexion : « Nous ne pouvons rien en faire. »

Je m'adressai au *Siècle*. Ici, on accepta mon ouvrage sans beaucoup de difficultés. On le baptisa *Huit ans de bagne* et on m'en donna deux mille cinq cents francs. A peu près de quoi payer mes dettes !

Une brave femme, un noble cœur, qui comprenait d'autant mieux mes souffrances qu'elle avait elle-même beaucoup souffert, M^{me} X..., écrivit à M. Yves Guyot, du *Siècle*. Elle lui offrait 250 francs en le priant de bien vouloir ouvrir une souscription parmi ses lecteurs et de l'inscrire en tête. M. Yves Guyot refusa.

Voici cinq mois que mon livre a paru. Depuis le 30 octobre, j'ai porté des accusations très graves, puisque j'accuse des fonctionnaires de vol et d'assassinat ; jusqu'ici personne ne m'a répondu. Que signifie ce silence ? Attend-on que tout le monde ait oublié mes accusations pour glisser honteusement dans un journal subventionné un entrefilet de ce genre : « On annonce officiellement que le forçat grâcié Eugène Degrave a outrageusement travesti la vérité dans son ouvrage *Le Bagne...*

Je demande des juges. Je ne demande pas justice. Notez la différence.

J'ai fait des circulaires dans lesquelles j'expliquais en peu de mots ce qui se passait au bagne.

J'en ai adressé une à chaque député, le priant de se donner la peine de lire mon ouvrage et de juger s'il y avait lieu de laisser les choses en l'état, à la Guyane.

Sur six cents députés, il y en a eu juste *cinq* qui m'ont demandé mon ouvrage. Noble émulation des représentants du peuple !

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen a adressé dans son bulletin officiel un appel touchant à ses membres. Sur plusieurs milliers de membres, exactement *douze* demandent à lire *Le Bagne* !

Quelques journaux indépendants donnèrent de magnifiques comptes rendus de mon ouvrage. Je leur en exprime ici ma profonde gratitude.

Le Siècle (René Dubreuil), *Le Rappel* (Lucien-V. Meunier), *L'Aurore* (Urbain Gohier), *Le Petit Sou* (Louis de Gramont), *La Lanterne* (Henri Turot), *Le Gaulois* (P.-B. Gheusi), *La Dépêche de Toulouse* (Léon Millot), *L'Echo de Paris* (Lucien Descaves),

La Petite République (Henri Turot) et *Le Signal* (Jean Roth), jetèrent un cri d'indignation, quand, M. Stock s'étant enfin décidé à publier *Le Bagne*, ce livre fut offert au public.

Ni *Le Soleil*, ni *Le Temps*, ni *Le Français*, ni *Le Journal*, ne mentionnèrent mon livre. Je ne parle pas du *Petit Journal*, de la *Libre Parole*, ni de *l'Intransigeant*.

Je fus fort étonné que *Le Figaro* n'ait rien dit du livre, car l'un de ses directeurs m'avait formellement promis, en présence de M^{me} X..., de faire un article à sensation.

Toutes mes démarches au *Matin* furent sans résultats. Quoique M. Gaston Leroux ne m'eût arraché l'article *L'évasion* que sous la promesse de parler de mon ouvrage quand il paraîtrait, quoique des colonnes entières fussent consacrées à la Reine des Reines du Carnaval, pas un mot ne fut dit par *Le Matin* des atrocités commises au bagne.

Il faudrait donc croire que bien des gens approuvent les assassinats, qu'ils encouragent les tortionnaires ! Car, de deux choses l'une : ou je dis la vérité, ou je mens.

Si je dis la vérité, pourquoi tous les journaux ne réclament-ils pas la punition des bourreaux ? Et si je mens, pourquoi ne demande-t-on pas des poursuites contre moi ?

En l'occurrence, personne ne devrait rester indifférent. Aujourd'hui mon tour, demain le tien ! J'ai été au bagne innocent ; qui vous dit que demain vous n'irez pas ? Il est du devoir de tout honnête homme, de tout bon Français de demander avec moi la répression des faits épouvantables que j'ai signalés dans *Le Bagne*.

Je ne demande rien pour moi-même. Je ne demande même pas que les bourreaux soient punis. Je ne demande qu'une chose, c'est que l'on empêche les assassinats et les tortures au vingtième siècle, en pays de France !

Eugène DEGRAVE.